



**LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS**  
**DE LA MARNE**

**N° 2275/2014**  
**FIXANT LA COMPOSITION DU COMITE TECHNIQUE**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 Juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 85-565 du 30 mai 1985 modifié relatif aux comités techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

Vu le décret n° 2011-2010 du 27 décembre 2011 relatif aux comités techniques et aux commissions administratives paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

Vu la délibération n° 08/2014 du conseil d'administration du 14 février 2014 relative à la composition des instances consultatives,

Vu la délibération n° 15/2014 du conseil d'administration du 13 juin 2014 relative à la désignation des représentants de l'administration aux différents organismes et commissions,

Vu la délibération n°32/2014 du conseil d'administration du 17 octobre 2014 relative au fonctionnement du comité technique donnant voix délibérative aux représentants de l'administration,

Vu l'arrêté n°925/2014 du 24 juin 2014 fixant la composition du comité technique paritaire,

Vu le procès-verbal d'installation du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Marne en date du 13 juin 2014,

Vu le procès-verbal du résultat des élections des représentants des personnels au comité technique du 04 décembre 2014,

**ARRETE**

**ARTICLE 1er** : Le Comité Technique du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la MARNE est, à compter de la date du présent arrêté, composé comme suit :

**REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION**

<b>TITULAIRES</b>		<b>SUPPLEANTS</b>
<b><u>Premier titulaire</u></b>	<b>M. Charles DE COURSON</b> Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Marne, Conseiller Général du Canton de HEILTZ LE MAURUPT	<b>M. Pascal PERROT</b> Conseiller Général du Canton de VERTUS
<b><u>Deuxième titulaire</u></b>	<b>M. Claude PAUL</b> Conseiller Général du Canton de SOMPUIS	<b>M. Gérard GORISSE</b> Conseiller Général du Canton de FERE-CHAMPENOISE
<b><u>Troisième titulaire</u></b>	<b>M. Jean-Michel POINTUD</b> Conseiller Communautaire de la Communauté d'Agglomération de CHALONS-EN-CHAMPAGNE, Cités en Champagne	<b>M. Yan MORAND</b> 2 <sup>ème</sup> Vice-président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Marne, Conseiller Communautaire de la Communauté d'Agglomération de CHALONS-EN-CHAMPAGNE, Cités en Champagne
<b><u>Quatrième titulaire</u></b>	<b>M. Alain HIRault</b> Vice-président de la Communauté d'Agglomération de REIMS, Reims Métropole	<b>M. Jean-Marc ROZE</b> 1 <sup>er</sup> Vice-président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Marne, Conseiller Délégué à la Communauté d'Agglomération de REIMS, Reims Métropole

TITULAIRES		SUPPLEANTS
<u>Cinquième titulaire</u>	<b>M. Gerard BUTIN</b> Vice-président de la Communauté de Communes d'EPERNAY PAYS DE CHAMPAGNE	<b>M. Daniel GROSBETY</b> Conseiller Général du Canton d'ANGLURE
<u>Sixième titulaire</u>	<b>M. Hubert ARROUART</b> Conseiller Général du Canton de MARSON	<b>M. Christian BRUYEN</b> Conseiller Général du Canton de DORMANS

REPRESENTANTS DU PERSONNEL

TITULAIRES		SUPPLEANTS
<u>Premier titulaire</u>	<b>M. Mario SANTIN</b> Liste Syndicat C.G.T. du S.D.I.S. de la Marne	<b>M. Yoann LACOUR</b> Liste Syndicat C.G.T. du S.D.I.S. de la Marne
<u>Deuxième titulaire</u>	<b>M. Frédéric FOUGERE</b> Liste Syndicat C.G.T. du S.D.I.S. de la Marne	<b>M. Alain AUBRY</b> Liste Syndicat C.G.T. du S.D.I.S. de la Marne
<u>Troisième titulaire</u>	<b>M. David INQUIETE</b> Liste Syndicat C.G.T. du S.D.I.S. de la Marne	<b>M. Damien CHOQUET</b> Liste Syndicat C.G.T. du S.D.I.S. de la Marne
<u>Quatrième titulaire</u>	<b>M. Jérôme VALENTIN</b> Liste Syndicat S.N.S.P.P/P.A.T. /F.O. du S.D.I.S. de la Marne	<b>M. Christophe DEUTSCHE</b> Liste Syndicat S.N.S.P.P/P.A.T. /F.O. du S.D.I.S. de la Marne
<u>Cinquième titulaire</u>	<b>M. Gilles LECOMPERE</b> Liste Syndicat Avenir Secours fonctions publiques CFE-CGC	<b>M. Thomas HUMBERT</b> Liste Syndicat Avenir Secours fonctions publiques CFE-CGC
<u>Sixième titulaire</u>	<b>M. Alexandre CORTES</b> Liste Syndicat C.G.T. du S.D.I.S. de la Marne	<b>M. Nicolas PATUROT</b> Liste Syndicat C.G.T. du S.D.I.S. de la Marne

**ARTICLE 2** : L'arrêté n°925/2014 du 24 juin 2014 susvisé est abrogé.

**ARTICLE 3** : Le Président certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Châlons en Champagne dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**ARTICLE 4** : Le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Fagnières, le **31 DEC. 2014**

Le Président,

Charles de COURSON

ACTE REÇU LE  
31 DEC. 2014  
D.R.C.L.  
D.E. DE LA MARNE